



RÉTRO INFORMATION SUR LA GRATUITÉ DES SOINS

Bulletin n°5- de janvier à novembre 2021

La Rétro Information Sanitaire participe au processus de formation continue et d'amélioration des services de santé. Dans cette dynamique, le Secrétaire Technique pour la Couverture Sanitaire Universelle (ST-CSU) produit mensuellement un bulletin à l'intention des acteurs du programme national de Gratuité des soins pour la prise de décision. Les données proviennent de la plate-forme eGratuité et des rapports des organisations non gouvernementales (ONG) en charge du contrôle. Ce cinquième numéro suit l'évolution des indicateurs de janvier à novembre 2021.



Amélioration de la satisfaction des bénéficiaires sur le délai d'attente, l'hygiène, la confidentialité et l'accueil (voir figure 1)



Amélioration du taux de complétude dans la transmission des factures des CSPS/CM de 93,2% à 93,7% et des CMA/CHR/CHU de 84% à 85,5% (voir figures 3 à 6)



Amélioration de la concordance des quantités et des coûts des prestations déclarées par rapport à celles contrôlées (voir figure 20-21)



Amélioration de l'index global de satisfaction des commandes de 70% en octobre à 83% en novembre (voir figure 24)



Diminution des coûts moyens de production des PSL dans les CRTS et les DPD/PS (voir figure 32)



Faible satisfaction des bénéficiaires dans les régions du Sud-Ouest et du Centre-Est (voir figure 2)



Arriérés de paiement des factures des formations sanitaires de 26 214 974 447 FCFA en fin novembre 2021 (voir figure 7)



Faible taux de complétude dans la transmission des données sur les commandes et les livraisons de MEG ainsi que sur les préremptions de MEG (voir figure 23-25)



Baisse de la complétude dans la transmission des données sur les dettes CAMEG (voir figure 26)



521 cas de surfacturations, 281 cas de paiements à tort, 182 cas de patients fidifs, 183 cas de ventes parallèles de produits, et 138 cas de retentions de produits détectés dans les formations sanitaires contrôlées (voir figure 19)

SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires enquêtés de janvier à novembre 2021 sont plus satisfaits du traitement reçu (98%), de l'accueil (96%), et de la confidentialité (92%) dans les formations sanitaires que de l'hygiène (91%) et du délai d'attente (89%). Ce constat est visible dans les résultats par région. Cependant, les bénéficiaires des régions du Centre-Est et du Sud-Ouest sont globalement les moins satisfaits.

Figure 1 : Taux de satisfaction des bénéficiaires par composante

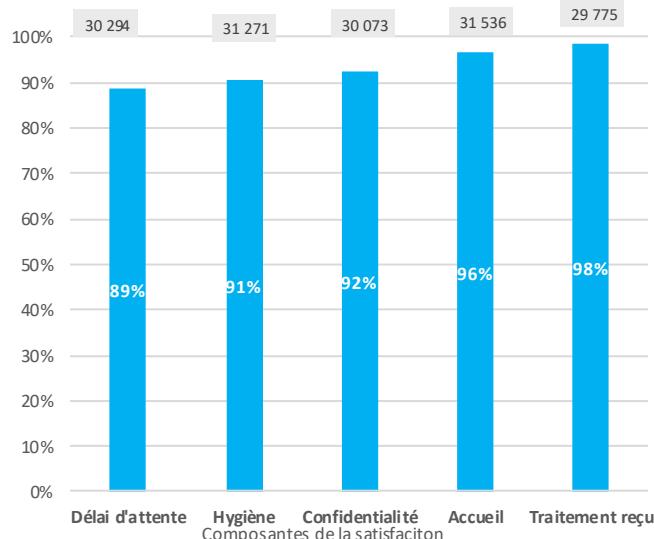
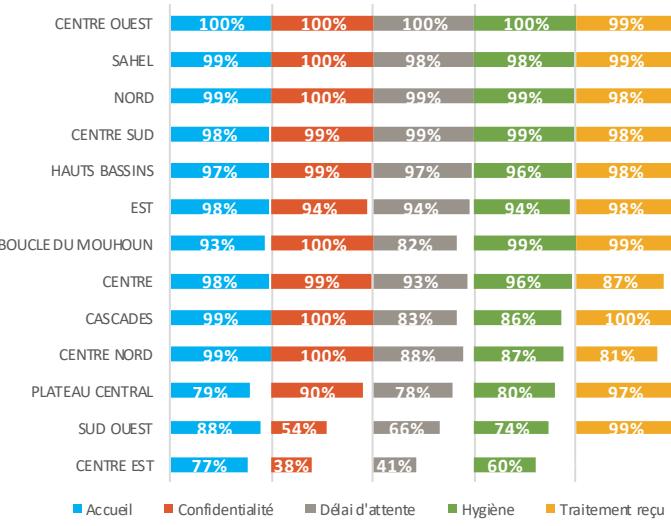


Figure 2 : Taux de satisfaction des bénéficiaires par composante et par région





FACTURATION

Afin de justifier l'utilisation des fonds reçus et bénéficier de nouveaux fonds pour la mise en œuvre de la gratuité des soins, les formations sanitaires produisent chaque mois des rapports mensuels d'activités (RMA). Ces RMA constituent leurs factures de la gratuité et recapitulent toutes les prestations offertes aux cibles en termes de quantité et de coût durant le mois. Le taux de transmission des rapports CSPS/CM au niveau national est passé de 93,2% à 93,7% en fin novembre 2021. Les régions du Centre-Sud et des Hauts-Bassins enregistrent les taux les plus élevés. Les taux les plus faibles sont enregistrés par les régions du Centre et des Cascades.

Figure 3: Complétude dans la transmission des RMA Gratuité des CSPS/CM par région

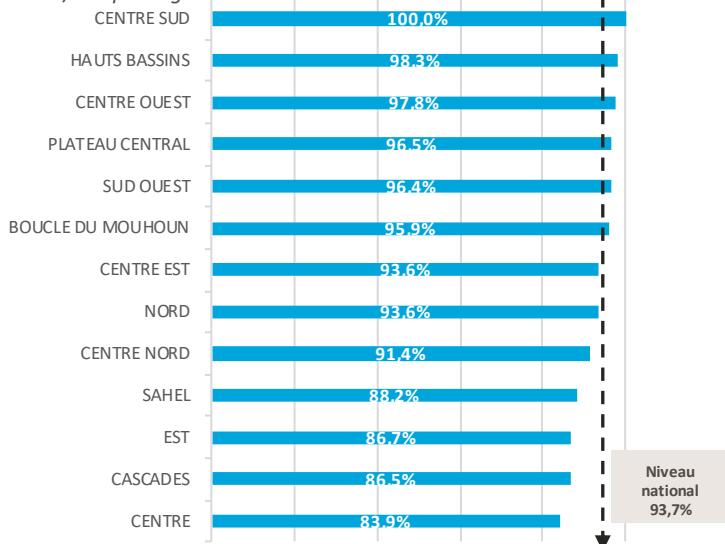


Figure 4 : Evolution mensuelle des RMA Gratuité des CSPS/CM



Le taux de complétude des rapports des CMA/CHR/CHU est passé de 84% à 85,5% en fin novembre 2021. Dix régions ont atteint un taux de complétude d'au moins 80%. Les régions du Sahel, de l'Est et du Plateau central sont celles qui enregistrent les plus faibles taux.

Figure 5: Complétude dans la transmission des RMA Gratuité des CMA/CHR/CHU par région

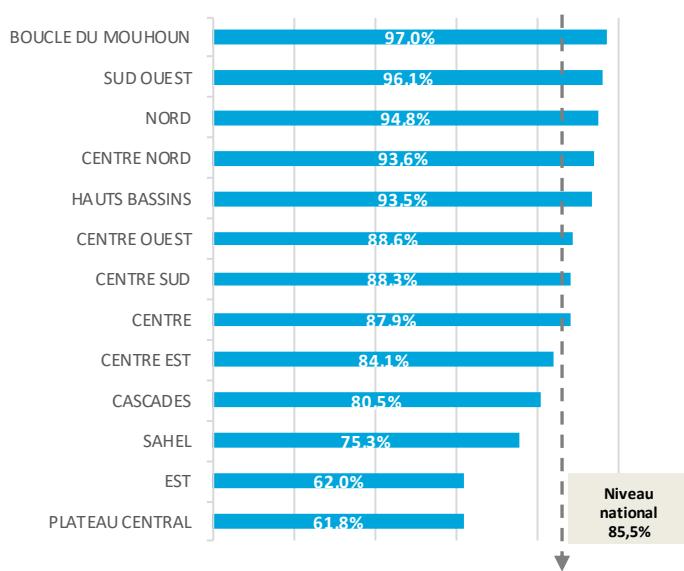
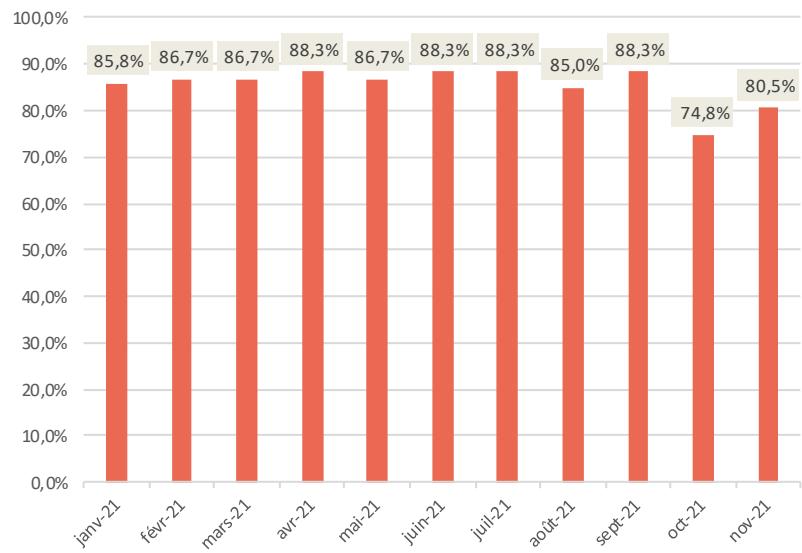


Figure 6 : Evolution mensuelle de la transmission des RMA Gratuité des CMA/CHR/CHU

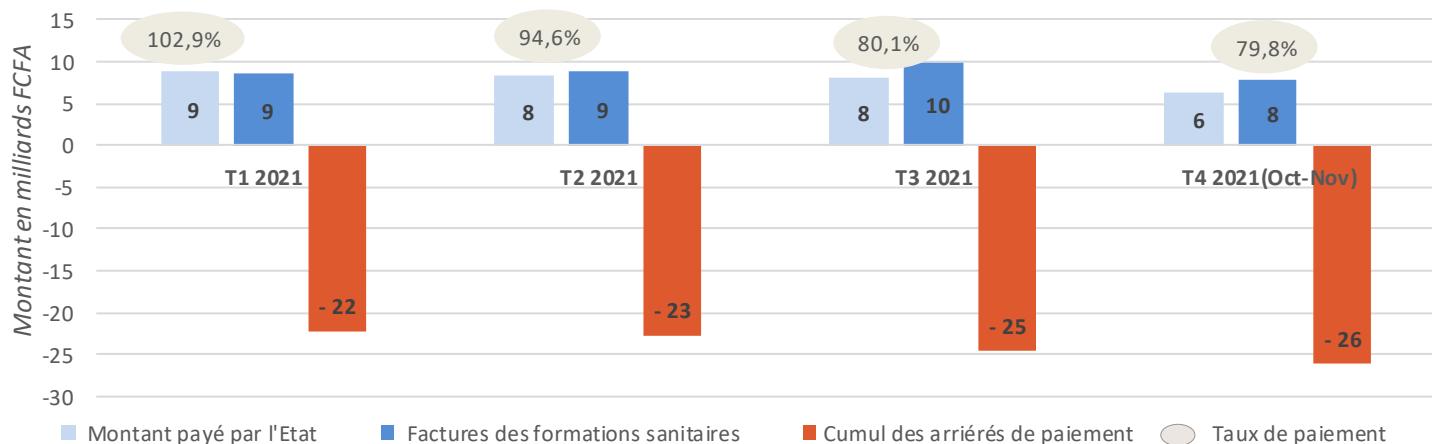




ACHAT DE SERVICE

La politique de gratuité des soins est financée principalement sur le budget de l'Etat qui prend en charge les coûts des prestations offertes gratuitement aux bénéficiaires dans les formations sanitaires. Le paiement des prestations s'effectue par des virements dans les comptes Trésor « gratuité » des districts sanitaires et des CHR/CHU. Au premier trimestre 2021, les virements effectués par l'Etat ont permis de couvrir l'entièreté des factures émises par les formations sanitaires. Le taux de paiement a cependant baissé progressivement sur les trimestres suivants. Pour le compte de T4 2021, deux virements d'un montant total de 6 202 680 450 FCFA ont été effectués. Les arriérés de paiement s'élèvent à plus de 26 milliards FCFA en fin novembre 2021.

Figure 7: Paiements des factures



Le suivi de l'évolution des prestations permet de s'assurer de l'effectivité des recours aux soins, d'estimer les tendances d'utilisation des différents types de prestations selon les périodes en vue d'une meilleure organisation des services et la planification des besoins des structures sanitaires. Au mois de novembre 2021, les accouchements, les soins pendant la grossesse, les soins chez les enfants de moins de 5 ans et les soins par les ASBC ont connu une baisse par rapport au mois d'octobre 2021. Les prestations de dépistage des lésions précancéreuses et de planification familiale quant à elles ont enregistré une petite augmentation en fin novembre 2021.

Figure 8 : Suivi des prestations réalisées au niveau national

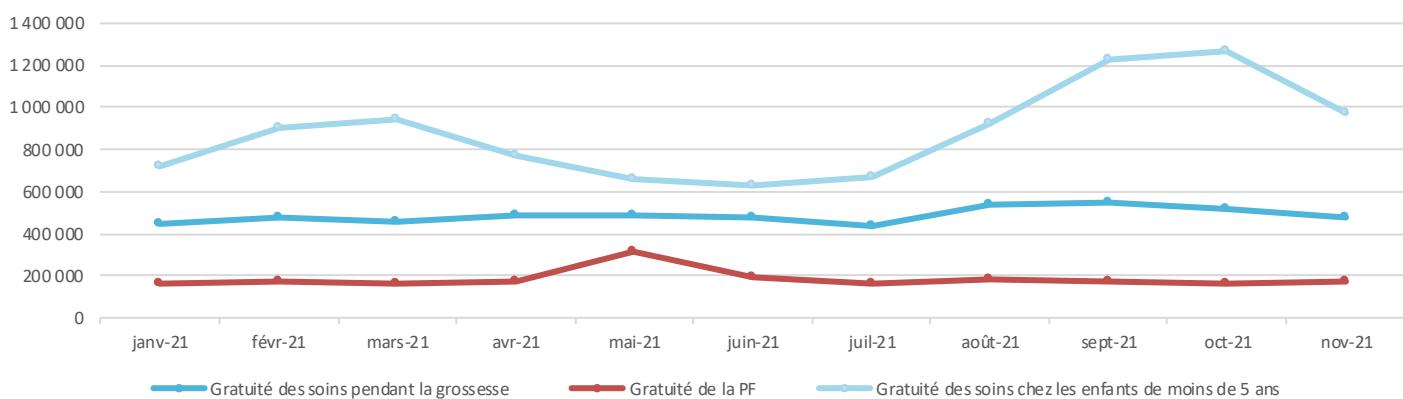
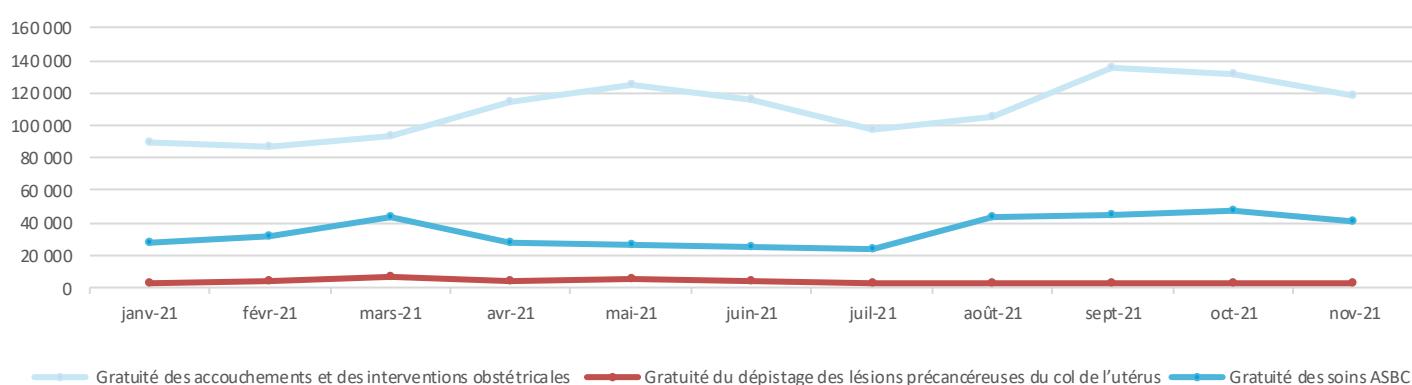


Figure 9: Suivi des prestations réalisées au niveau national (suite et fin)





ACHAT DE SERVICE

Le coût moyen est obtenu en divisant le coût total d'une prestation par sa quantité. Le suivi des coûts moyens permet de s'assurer de la stabilité et de la soutenabilité financière du programme de gratuité des soins. De l'analyse des données de janvier à novembre 2021, il ressort que les coûts moyens sont restés quasiment stables au niveau CSPS/CM. Par contre, au niveau des CMA/CHR/CHU évoluent en dent de scie avec une tendance à la hausse surtout au niveau des soins curatifs des enfants de moins de 5 ans. Les soins au profit des enfants de moins de 5 ans ont coûté en moyenne 1 000 F au CSPS, 10 000 F au CMA et 29 000 F au CHR/CHU. Les accouchements ont coûté respectivement 3 400 F, 26 500 F et 58 500 F au CSPS/CM, CMA et CHR/CHU. Les soins et services de planification familiale ont coûté 900 F au niveau CSPS/CM et 2 000 F au niveau CMA/CHR/CHU. Enfin, les soins par les ASBC ont coûté en moyenne 190 F.

Figure 10 : Coûts moyens accouchements au CSPS/CM

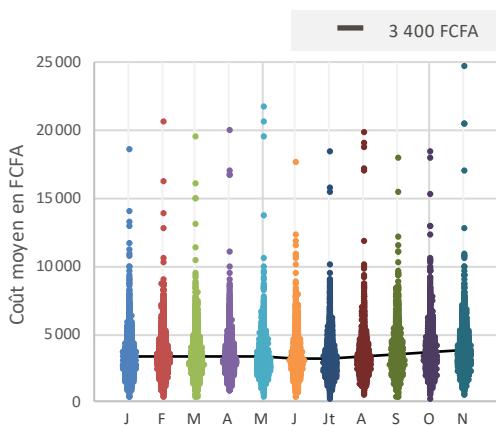


Figure 11 : Coûts moyens accouchements au CMA

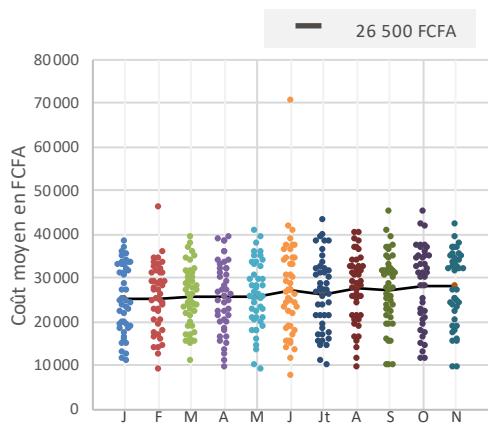


Figure 12 : Coûts moyens accouchements au CHR/CHU

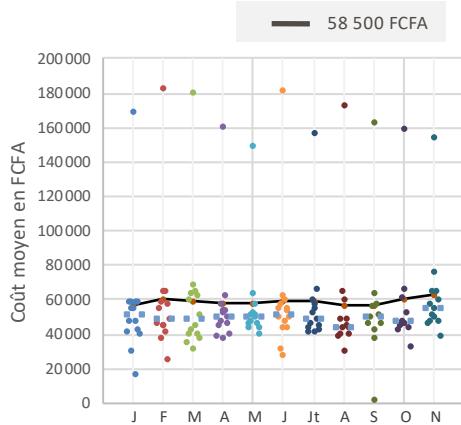


Figure 13 : Coûts moyens soins enfants au CSPS/CM

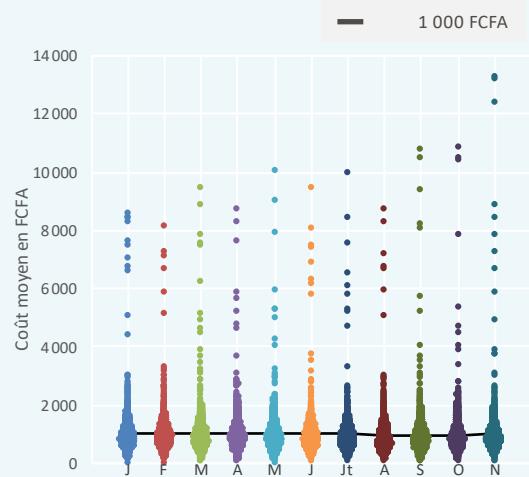


Figure 14 : Coûts moyens soins enfants au CMA

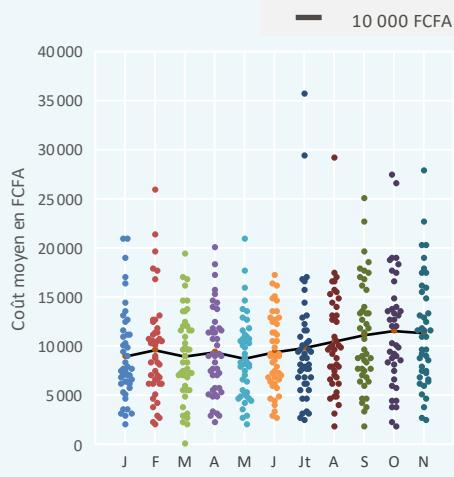


Figure 15 : Coûts moyens soins enfants au CHR/CHU

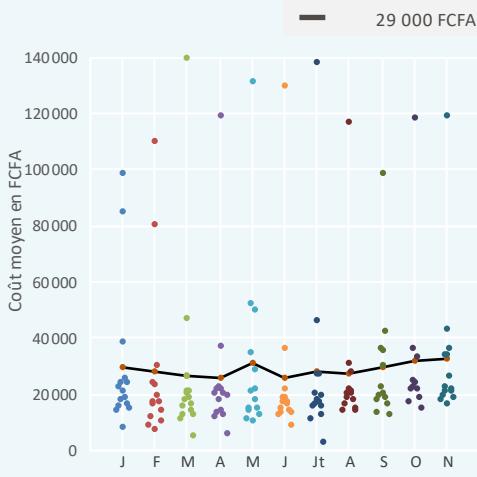


Figure 16 : Coûts moyens PF au CSPS/CM

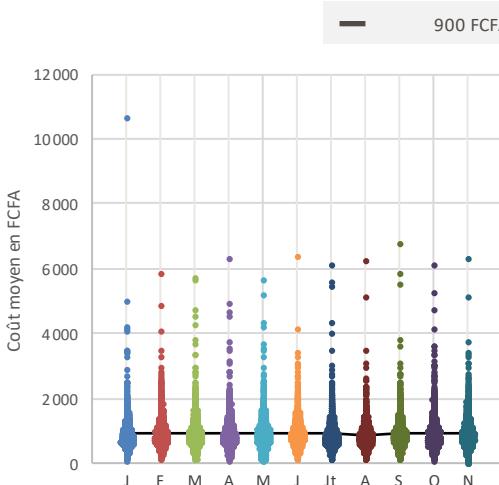


Figure 17 : Coûts moyens PF au CMA/CHR/CHU

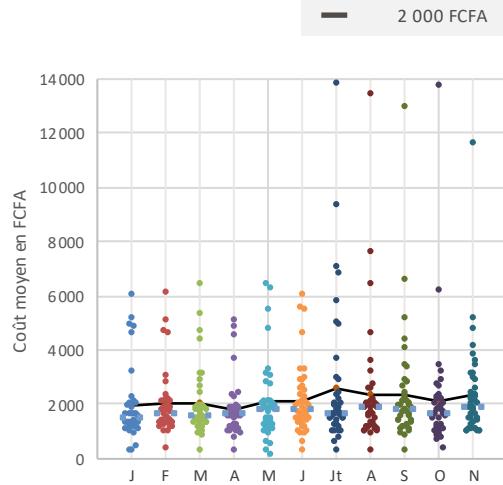
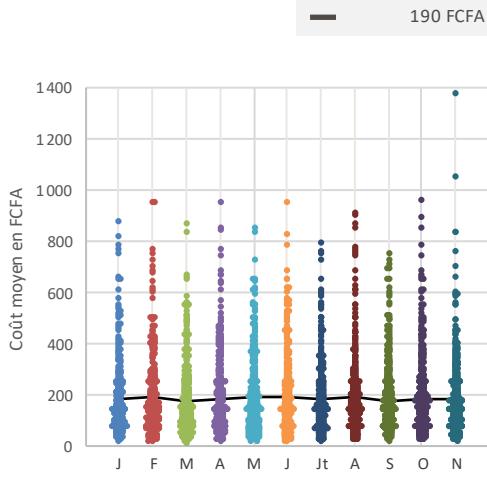


Figure 18 : Coûts moyens soins ASBC





IRRÉGULARITÉS

Les irrégularités constituent des mauvaises pratiques qui compromettent l'effectivité de la mise en œuvre de la gratuité de soins. Elles sont détectées par les ONGs lors de leurs sorties de contrôles dans les formations sanitaires. Le ST-CSU assure leur suivi par le suivi des actions entreprises par la hiérarchie pour mettre fin aux irrégularités constatées. De janvier à novembre 2021, 1 728 irrégularités ont été détectées dans les structures contrôlées. Les principales irrégularités demeurent les surfacturations (521), les paiements à tort (281), les patients fictifs (182), les ventes parallèles de produits (183), et les retentions de produits (138). Les régions du Centre-Nord et du Centre demeurent les régions où les irrégularités ont été le plus constatées.

Figure 19: Type d'irrégularités constatées par région de janvier à novembre 2021



Lors de leurs sorties, les ONGs confrontent les données déclarées par les formations sanitaires dans la plateforme eGratuité à celles archivées en leur sein. Cette technique de revue documentaire permet de s'assurer de la fiabilité des données transmises. Dans le calcul de cet indicateur, la norme est de 0% en ce sens qu'aucune variation ne devrait être constatée entre les données transmises et celles contrôlées. Cependant, des variations sont toujours constatées surtout au niveau des quantités des prestations. De janvier à novembre 2021, on constate une tendance à la réduction des écarts entre les prestations déclarées et contrôlées en termes de quantité et de coût. De janvier à novembre 2021, les plus importantes discordances sont constatées dans les déclarations des quantités des soins curatifs en ambulatoire des enfants ainsi que dans les coûts des accouchements eutociques.

Figure 20 : Concordance des quantités de prestations déclarées et contrôlées

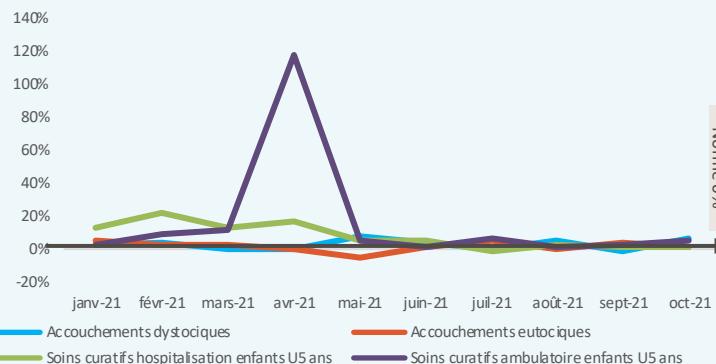
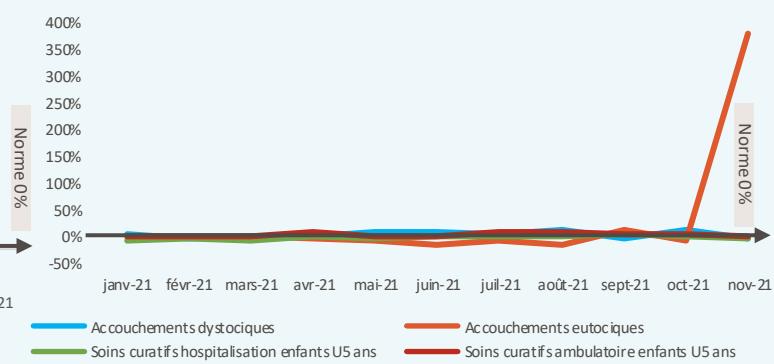
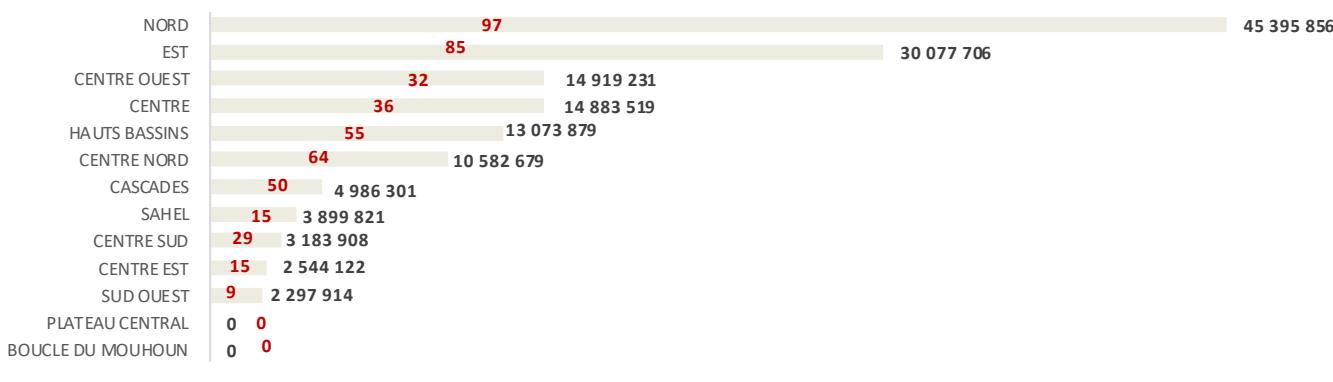


Figure 21 : Concordance des coûts de prestations déclarées et contrôlées



La technique de revue documentaire des ONGs permet par ailleurs de calculer les surfacturations qui sont obtenues en faisant la soustraction entre les montants déclarés sur eGratuité et les montants calculés par les ONGs sur la base des pièces justificatives archivées dans les formations sanitaires. Ces surfacturations sont déduites des prochains virements que recevront les formations sanitaires concernées. De janvier à novembre 2021, le coût total des surfacturations calculé par les ONGs dans 487 formations sanitaires s'élève à 145 844 936 FCFA. La région du Nord enregistre la surfacturation la plus élevée et le Sud-Ouest le plus faible montant surfacturé.

Figure 22 : Montant des surfacturations par région de janvier à novembre 2021



Montant surfacturation Nombre de FS contrôlées

MÉDICAMENTS ESSENTIELS ET GÉNÉRIQUES*

*Les données sur les commandes et les péremptions de MEG, les dettes CAMEG ne sont pas spécifiques à la Gratuité des soins. Cependant, leur suivi est nécessaire à la bonne marche de la stratégie de Gratuité des soins.

Les données disponibles de janvier à novembre 2021 sur les commandes de médicaments à la CAMEG proviennent de 26 districts sanitaires. L'évolution mensuelle de l'index de satisfaction globale présente un index minimum de 67% aux mois de janvier et de juin 2021 et un maximum de 86% en septembre. Les satisfactions des mois d'août, de septembre et de novembre ont atteint le niveau minimum souhaitable de 80%.

Figure 23: Répartition des districts selon la disponibilité des données sur les commandes MEG

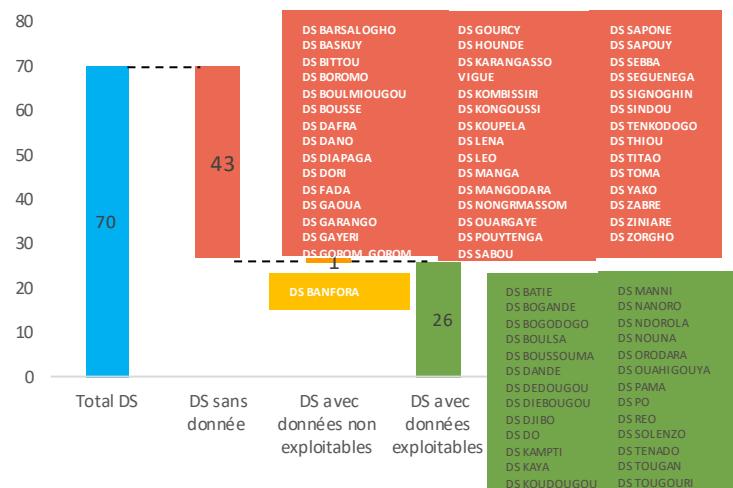
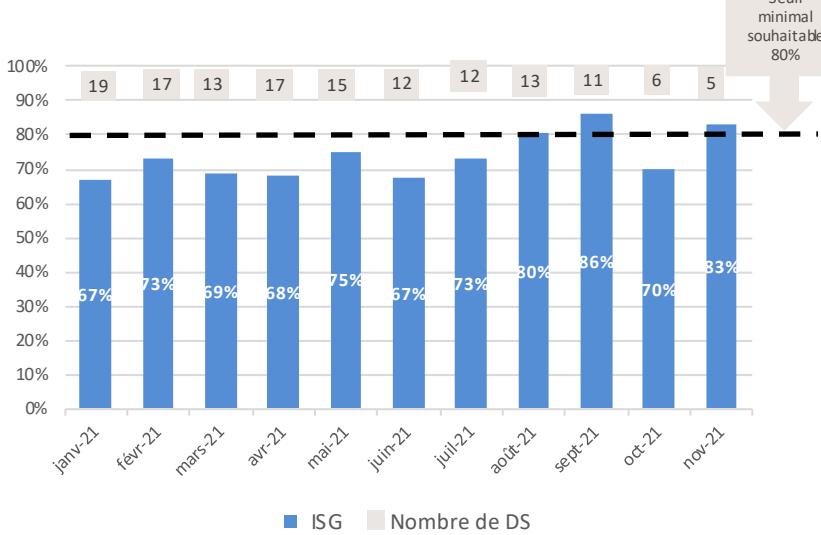


Figure 24: Evolution mensuelle de l'Index de satisfaction globale (ISG) des commandes MEG



De janvier à novembre 2021, 15 districts sanitaires ont transmis au moins une fois des données de péremptions des médicaments. La valeur totale des médicaments périmés s'élève à 12 889 142 FCFA sur la période avec un pic plus de 3 036 619 FCFA en mars 2021.

Figure 25 : Répartition mensuelle des péremptions dans les districts sanitaires, FCFA



La complétude nationale des données saisies par la CAMEG sur la plateforme est de 43% de janvier à novembre 2021. Aucune donnée n'est disponible dans la plateforme e-Gratuite concernant les régions de l'Est, du Centre-Est, et de la Boucle du Mouhoun. En novembre 2021, les dettes totales s'élèvent à six milliards pour le compte de cinq (5) CHR/CHU et douze (12) DS.

Figure 26: Complétude de la transmission des données sur les dettes CAMEG des DS et des hôpitaux

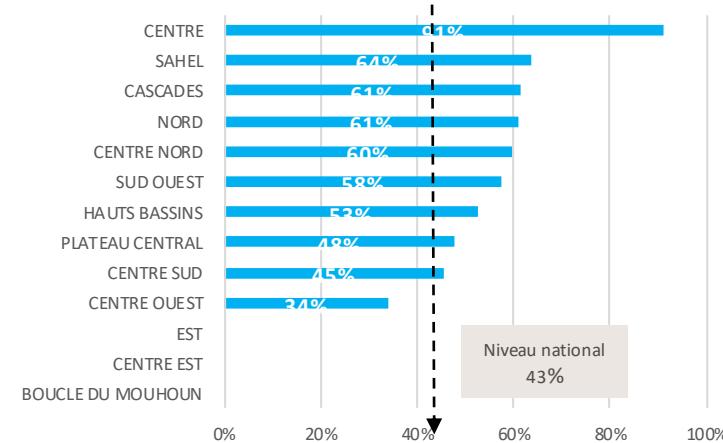
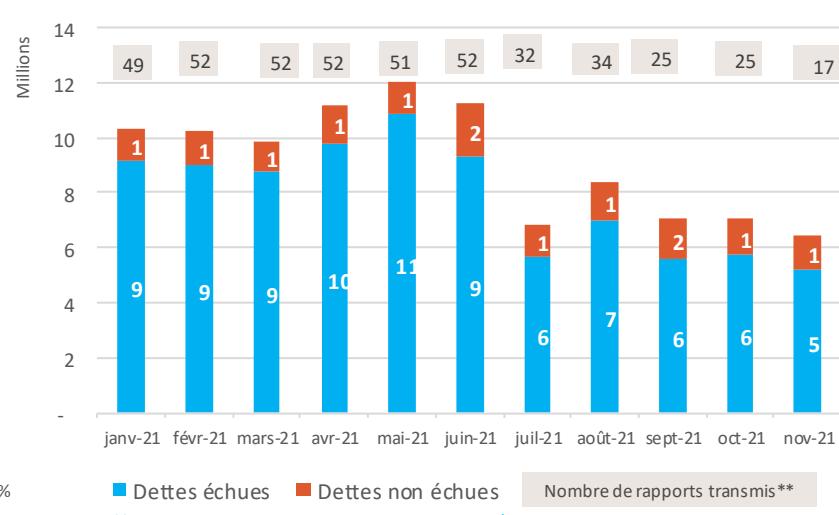


Figure 27: Dettes totales des DS et des hôpitaux envers la CAMEG

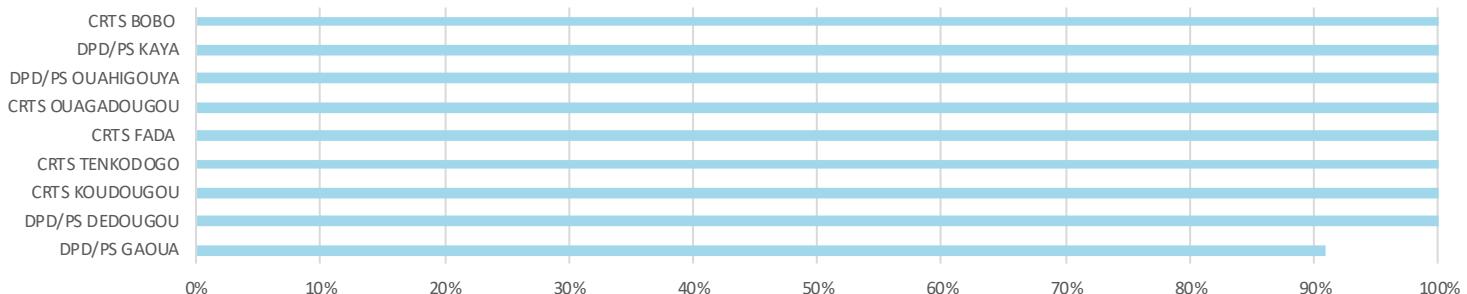




PRODUITS SANGUINS LABILES (PSL)

Les fonds de la gratuité servent également au paiement des coûts de production des poches de sang au profit des cibles de la gratuité. Ces fonds sont virés dans le compte Trésor Gratuité du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui regroupe les centres régionaux de transfusion sanguine (CRTS) et les Dépôts préleveurs distributeurs de produits sanguins (DPD/PS). De janvier à novembre 2021, la complétude des données transmises est de 100% pour tous les centres sauf pour le DPD/PS de Gaoua (92%).

Figure 28: Complétude dans la transmission des rapports par CRTS de janvier à novembre 2022



Les plus grands nombres de PSL ont été distribués aux mois de septembre et de novembre avec des besoins plus élevés pour la cible des enfants de moins de 5 ans. Les CRTS de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso distribuent évidemment les plus grands nombres. Celui de Ouahigouya a distribué le moins de PSL sur la période de janvier à novembre 2021.

Figure 29 : Nombre de PSL distribués par mois

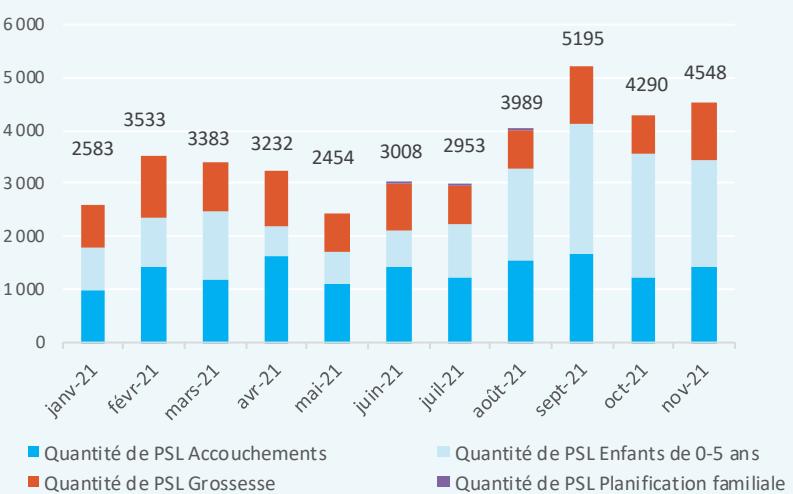


Figure 30 : Nombre de PSL distribués par CRTS de janvier à novembre 2022



Les concentrés de globules rouges, les plasmas frais congelés et les concentrés de plaquettes standards représentent respectivement 95%, 4% et 1% des PSL distribués par le CNTS. Le coût total des PSL distribués s'élève à 235 194 264 FCFA de janvier à novembre 2021 au niveau national avec le CRTS de Ouagadougou en tête et le DPD/PS de Dédougou enregistrant le plus faible montant. En terme de coût moyen de production, le DPD/PS de Dédougou qui avait le coût de production le moins cher en octobre, coûte le plus cher ce mois de novembre avec un coût moyen de production de 6373 FCFA.

Figure 31 : Type de PSL distribués de janvier à novembre 2021

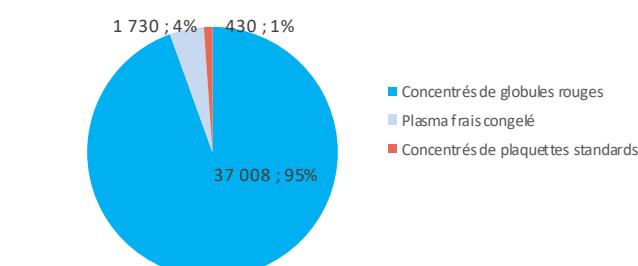
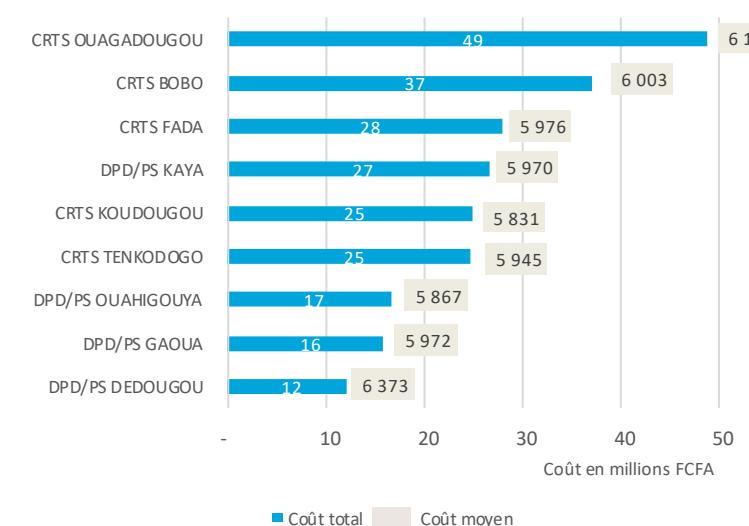


Figure 32 : Coût total des PSL distribués de janvier à novembre 2021



Type de PSL	Quantité totale	Coût total (FCFA)	Coût moyen de production (FCFA)
Concentrés de globules rouges	37 008	203 455 500	5 498
Plasma frais congelé	1 730	9 633 000	5 568
Concentrés de plaquettes standards	430	3 225 000	7 500
Examen pré-transfusionnels	37 818	18 880 764	499
Total PSL	39 168	235 194 264	6 005